

Un nouveau cap a été franchi en vue d'une loi sur le travail moderne pour un monde du travail moderne

En référence à notre dernier EXPERTsuisse DIALOGUE, nous souhaitons vous communiquer une nouvelle réjouissante concernant la révision de la loi sur le travail.]

Ce jeudi 14 février, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) s'est réunie et a pris une décision importante. Une partie des salariés verra sa protection assouplie et pourra travailler selon un modèle de temps de travail annuel. La CER-E a approuvé l'initiative en question sans modification, mais se réserve le droit de procéder à des adaptations une fois que le Conseil fédéral aura pris position. L'alliance réflexion suisse créée par EXPERTsuisse accueille favorablement cette décision car elle envoie un signal clair. L'amalgame de deux initiatives dans le cadre de la consultation avait été source de nombreux malentendus. Désormais, cette modernisation ponctuelle de la loi sur le travail dépassée offre une base juridique solide aux nouvelles formes de travail largement répandues et en pratique depuis longtemps, et permet de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [communiqué de presse du 15 février 2019, uniquement en allemand](#)